



## La loi du silence

Revenant sur les événements du 17 octobre 1961 à Paris, Louise Vignaud montre dans *Nuit d'octobre* comment cette tragédie restera une page honteuse de l'histoire de France.

PAR HUGUES LE TANNEUR

Une femme épluche des pommes de terre dans sa cuisine. Elle prépare un gratin dauphinois. Son activité consiste surtout à se détendre. Elle s'appelle Brigitte Lainé, conservatrice en charge des dossiers judiciaires de la ville de Paris aux Archives nationales. On lui demande de témoigner dans le cadre d'un procès pour diffamation. Objet du litige : le fait que les événements du 17 octobre 1961 à Paris aient été qualifiés de « massacre ». Celui qui porte plainte est Maurice Papon, Préfet de Police de Paris à l'époque et tout juste condamné pour crime contre l'humanité pour sa participation à la déportation des Juifs en 1942 à Bordeaux. Nous sommes en 1999. En tant que fonctionnaire, la femme n'a pas le droit de témoigner. Les archives auxquelles elle a accès sont classées « secret-défense ».

En insérant cette séquence au cœur du spectacle *Nuit d'octobre*, co-écrit avec Myriam Boudenia, créé cet automne à la Comédie Béthune, la metteuse en scène Louise Vignaud, montre comment même après que les faits ont été reconnus et documentés par des chercheurs et des historiens, une chape de silence a continué à peser sur cette nuit de 1961 à Paris. Ce soir-là, une manifestation pacifiste d'Algériens contre le couvre-feu qui leur était imposé a été violemment réprimée, faisant de nombreuses victimes dont beaucoup ont péri noyées dans la Seine. En abordant ce chapitre tragique de l'histoire de France, Myriam Boudenia et Louise Vignaud ont choisi de ne pas livrer un récit linéaire, mais d'esquisser à partir de témoignages et d'histoires personnelles, un tableau rendant compte à la fois du contexte, mais aussi des répercussions et des mécanismes en relation avec ces événements.

Le spectacle est notamment traversé par

la figure de Fatima, une jeune fille de quinze ans partie manifester le 17 octobre et jamais réapparue depuis. Ce n'est qu'en 1986 que sa sœur apprendra qu'elle a été assassinée et noyée pendant la manifestation. L'exemple de ces deux femmes parmi tant d'autres est révélateur des réticences à affronter la réalité d'une barbarie raciste que l'on a du mal aujourd'hui encore à concevoir. Le spectacle ouvre sur une scène réaliste dans une pharmacie où en quelques secondes des hommes blessés font irruption fuyant la police tandis qu'on entend des coups de feu. Il pleuvait ce soir-là. Un parapluie est accroché aux rayonnages où sont rangés les médicaments. Ces rayonnages qui vont bientôt se transformer en casiers offrant de multiples usages sont une des idées judicieuses de ce spectacle.

Modulables en fonction des scènes, ils servent d'ameublement dans un commissariat de police, mais aussi de rangements dans la salle de repos d'une usine. C'est dans ces casiers que sont classées les archives nationales. C'est aussi là que sont entreposés les cadavres à la morgue. Enfin, ces casiers qu'un des personnages ouvre les uns après les autres pour les découvrir désespérément vides ou qui débordent au contraire de chaussures s'écroulant aussitôt sur le sol, sont une métaphore de la mémoire. L'image est d'autant plus frappante qu'elle entre en résonance avec l'immense bâche en plastique tendue en fond de plateau. D'un noir luisant, se reflétant sur le sol détrempé, elle évoque évidemment les eaux sombres de la Seine où tant de manifestants trouvèrent la mort. Avec ce spectacle intelligemment documenté et habilement construit, Louise Vignaud révèle des talents de metteuse en scène d'autant plus remarquables, qu'elle traite avec empathie un sujet hautement délicat.

### NUIT D'OCTOBRE

de Myriam Boudenia et Louise Vignaud, mise en scène Louise Vignaud. Théâtre Gérard Philipe, Saint-Denis ; du 15 au 26 novembre. La Criée, Marseille du 29 novembre au 3 décembre